

**Comment déterminer la population inuite :
définitions possibles et différences résultantes**

Inuit Tapiriit Kanatami
et
Direction de la recherche stratégique et de l'analyse

Chef de projet : Sacha Sénécal
Direction de la recherche stratégique et de l'analyse
Affaires indiennes et du Nord Canada

Décembre 2006

Les points de vue exprimés dans le présent document sont ceux des auteurs et n'engagent nullement
Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC).

Publié avec l'autorisation du
ministre des Affaires indiennes et du Nord
canadien et interlocuteur fédéral auprès des
Métis et des Indiens non inscrits
Ottawa, 2006

www.ainc-inac.gc.ca

1 800 567-9604

ATME seulement 1 866 553-0554

QS-7082-000-FF-A1

Catalogue: R2-4449/2006F-PDF

ISBN: 0-662-72974-9

© Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux Canada

This publication is also available in English
under the title: **Determining the Inuit Population: Definitional Issues and Differences.**

Table des matières

	Page
Table des matières	i
Liste de tableau	i
1. Généralités	1
2. Définition du terme « Inuit » et caractéristiques socioéconomiques	1
2.1 Différences auxquelles donnent lieu différentes définitions de l'ascendance inuite – avantages et inconvénients	1
2.2 Concept d'« identité inuite »	2
2.3 Caractéristiques de la population inuite totale, de la population ayant une ascendance inuite uniquement et de la population ayant une ascendance mixte inuite et non inuite	2
3. Effets des changements à la question sur l'ascendance et problèmes de déclaration	6
3.1 Changements à la question sur l'ascendance et répercussions de ces derniers	6
3.2 Changements dans la façon dont les recensés ont répondu aux questions	6
Référence	8
Annexe Questions du recensement sur l'ascendance, 1981-2001	9

Liste de tableau

Tableau 1 Certains indicateurs clés : population inuite totale, population ayant une ascendance inuite uniquement et population ayant une ascendance mixte inuite et non inuite, recensement de 2001	4
---	---

1. Généralités

Le présent document est le premier d'une série de rapports sur les changements sociaux, démographiques et économiques survenus chez les Inuit du Canada depuis 20 ans. Les données du recensement permettent de définir la population inuite de bien des façons, chacune donnant lieu à une population ayant des caractéristiques socio-économiques particulières. Le présent document a pour objectif premier de comparer et de contraster la **population inuite totale**, la **population ayant une ascendance inuite uniquement** et la **population ayant une ascendance mixte inuite et non inuite**. Il a aussi pour objectif d'expliquer pourquoi la population inuite totale a été choisie pour constituer la population clé de la présente série de rapports. Enfin, nous nous penchons sur la façon dont les questions du recensement servant à circonscrire la population inuite ont évolué dans le temps de même que sur les effets des changements apportés aux questions d'une année à l'autre. Nous vous fournissons aussi des données sur la façon dont les recensés ont répondu à ces questions.

Ce rapport est basé sur une recherche initialement effectuée par Jeremy Hull (2002) et a été rédigé par l'Inuit Tapiriit Kanatami en collaboration avec la Direction de la recherche stratégique et de l'analyse (DRSA), aux Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC).

2. Définition du terme « Inuit » et caractéristiques socioéconomiques

Pour les besoins de la présente série de rapports, nous avons choisi la **population inuite totale**, laquelle réunit deux catégories de personnes : celles ayant une ascendance inuite uniquement (dont tous les ancêtres étaient des Inuit) et celles ayant une ascendance mixte inuite et non inuite (dont certains ancêtres étaient des Inuit et non Inuit).

2.1 Différences auxquelles donnent lieu différentes définitions de l'ascendance inuite – avantages et inconvénients

Dans cette étude, nous avons retenu la population inuite totale pour une raison essentielle : c'est la définition la plus large ou inclusive. Si nous avions retenu la population ayant une ascendance inuite uniquement, nous nous serions trouvés à écarter la population mixte, catégorie particulièrement nombreuse dans certaines régions. Par exemple, en 2001, près de la moitié (47 %) des personnes ayant une ascendance inuite au Labrador avaient des origines mixtes inuites et non inuites. Dans les territoires du Nord-Ouest, près de 30 % des personnes ayant des origines inuites auraient été exclues avions-nous utilisé la définition la plus restrictive qui tient compte des personnes ayant des origines inuites uniquement. Au Nunavut comme dans le Nord du Québec, 89 % de la population inuite totale avait une ascendance inuite uniquement, de sorte que dans ces régions, 11 % seulement des personnes ayant une ascendance mixte auraient été exclues (voir le tableau 1 pour plus de précisions).

Bien que la définition correspondant à la population inuite totale soit la plus inclusive, elle n'est pas sans comporter des inconvénients. Plus précisément, cette population s'est davantage ressentie des changements apportés dans le temps à la question du recensement. De 1981 à 2001, la question servant à déterminer l'ascendance a fait l'objet de nombreux changements. Et même si ces questions ont eu peu d'effet sur l'effectif de la population ayant des origines inuites uniquement, elles en ont eu davantage sur l'effectif de la population ayant des origines mixtes inuites et non inuites. Nous examinerons ces changements un peu plus loin dans cette étude.

2.2 Concept d'« identité inuite »

La question du recensement portant sur l'identité inuite est une autre façon de déterminer la population inuite. Dans cette question, on demande explicitement aux recensés d'indiquer s'ils sont Inuit (uniquement) ou Inuit et Indien d'Amérique du Nord et (ou) Métis. Bien qu'il soit possible pour une personne d'avoir une ascendance inuite, sans avoir forcément déclaré ces origines (et vice-versa), la majorité des recensés qui ont des origines inuites se déclarent Inuit. En 2001, la majorité des personnes ayant une ascendance inuite se sont déclarées Inuit. De fait, cette année-là, 56 190 recensés ont déclaré une ascendance inuite et un peu plus de 45 000 se sont déclarés Inuit.

Les personnes ayant déclaré être Inuit (question sur l'identité inuite) étaient plus proches, par leurs caractéristiques, de l'effectif ayant une ascendance inuite uniquement. Par exemple, en 2001, le revenu médian des personnes s'étant déclarées des Inuit s'élevait à 13 699 dollars, comparativement à 13 254 dollars pour celles ayant une ascendance inuite uniquement. Inversement, pour la population inuite totale et pour la population inuite ayant une ascendance mixte, les chiffres correspondants étaient de 14 440 et de 16 934 dollars respectivement (Statistique Canada, 2001).

Nous n'avons pas pu nous servir du concept d'identité inuite dans notre série de rapports, les données sur les réponses à ces questions n'ayant pas été diffusées avant 1996¹. Et comme nos études portent sur les changements survenus entre 1981 et 2001, il n'a pas été possible d'utiliser ce concept.

2.3 Caractéristiques de la population inuite totale, de la population ayant une ascendance inuite uniquement et de la population ayant une ascendance mixte inuite et non inuite

Comme nous l'avons déjà souligné, nombre de différences existent entre la population ayant une ascendance inuite uniquement et la population ayant une ascendance mixte inuite et non inuite. Le tableau 1 contient des indicateurs clés qui éclairent ces différences. La répartition selon l'âge est comparable pour chaque catégorie étudiée, les proportions de personnes dans chaque tranche d'âge étant à peu près les mêmes. Par contre, les

¹ Une question sur l'identité a été posée au recensement de 1986, mais des problèmes techniques ont empêché la diffusion des données obtenues en réponse à celle-ci.

différences selon la région sont importantes. Pour le Canada dans son ensemble, les deux tiers de la population inuite totale ont déclaré une ascendance inuite uniquement, le tiers restant ayant fait état d'une ascendance mixte inuite et non inuite. En Ontario, 85 % de la population inuite avait une ascendance mixte, comparativement à 11 % seulement dans le Nord du Québec et au Nunavut.

Tableau 1
Certains indicateurs clés : population inuite totale, population ayant une ascendance inuite uniquement et population ayant une ascendance mixte inuite et non inuite, recensement de 2001

	Population inuite totale	Ascendance inuite uniquement	Ascendance inuite et non inuite
Population	56 190	36 940	19 250
Groupe d'âge			
Répartition de la population selon l'âge (%)			
Total	100,0	100,0	100,0
0-14 ans	38,3	38,2	38,7
15-24 ans	18,2	18,2	18,3
25-34 ans	15,9	16,1	15,6
35-44 ans	13,1	12,7	13,6
45-54 ans	7,5	7,5	7,6
55-64 ans	4,0	4,1	3,7
65 ans et plus	3,0	3,4	2,4
Province, Territoire et Région (%)			
Canada	100,0	65,7	34,3
Région de l'Atlantique	100,0	36,7	63,3
Labrador	100,0	52,8	47,2
Québec	100,0	79,4	20,6
Nord du Québec	100,0	88,8	11,2
Ontario	100,0	14,8	85,0
Prairies	100,0	25,2	74,6
Colombie-Britannique	100,0	20,1	79,9
Nunavut	100,0	89,2	10,8
Territoires du Nord-Ouest	100,0	71,3	28,8
Yukon	100,0	33,3	64,3
Nord et Sud (%)			
North	100,0	82,8	17,2
South	100,0	20,9	79,1
Grandes régions urbaines	100,0	20,8	79,2
Langue % de la population ayant::			
l'inuktitut comme langue maternelle	52,5	72,5	14,1
l'inuktitut comme langue parlée à la maison	43,1	60,5	9,7
Emploi (chez les 15 ans et plus)			
Taux d'activité (%)	64,1	61,2	69,7
Taux de chômage (%)	19,9	22,9	14,7
Profession (chez les 15 ans et plus dans la population active expérimentée)			
% de la population dans les professions:			
de niveau A	19,2	19,2	19,3
de niveau B	29,5	27,4	32,7
de niveau C	29,4	29,1	30,0
de niveau D	21,9	24,3	18,0
Revenu total des particuliers			
Revenu moyen	20 699\$	19 125\$	23 696\$
Revenu médian	14 440\$	13 254\$	16 934\$

Les Inuit du Nord² étaient relativement beaucoup plus nombreux que les Inuit du Sud à avoir une ascendance inuite uniquement (83 et 21 % respectivement). Par ailleurs, les recensés ayant une ascendance inuite uniquement étaient beaucoup plus nombreux que les autres à avoir déclaré l'inuktitut à la fois comme langue parlée à la maison et comme langue maternelle³. En effet, 73 % ont déclaré avoir l'inuktitut comme langue maternelle et 61 %, comme langue d'usage à la maison. Chez les personnes ayant déclaré une ascendance mixte inuite et non inuite, les pourcentages correspondants étaient beaucoup plus bas – 14 % de ceux-ci ayant indiqué l'inuktitut comme langue maternelle et 10 %, comme langue parlée à la maison.

Le taux de chômage chez les personnes ayant une ascendance inuite uniquement était supérieur à celui observé chez celles ayant une ascendance mixte – 23 % contre 15 %. Et si le pourcentage des personnes occupant un emploi exigeant le plus de compétences (emplois du niveau A) était à peu près le même dans les deux catégories, les personnes ayant une ascendance inuite uniquement étaient relativement plus nombreuses que les autres à exercer un emploi exigeant le moins de compétences (emplois de niveau D).

Les revenus moyen et médian des recensés ayant une ascendance inuite uniquement étaient inférieurs aux revenus correspondants de ceux ayant une ascendance mixte inuite et non inuite (voir tableau 1).

² Dans la présente série d'études, le Nord désigne le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest, le Nord du Québec et le Labrador. Le reste du territoire constitue le « Sud ».

³ La langue maternelle est la première langue apprise par une personne à la maison dans son enfance et qu'elle comprend encore. La langue parlée à la maison est la langue parlée régulièrement ou le plus souvent à la maison.

3. Effets des changements à la question sur l'ascendance et problèmes de déclaration

3.1 Changements à la question sur l'ascendance et répercussions de ces derniers

Entre les recensements de 1981 et de 2001, de nombreux changements ont été apportés à la question servant à déterminer si les recensés avaient ou non une ascendance inuite. La question posée dans le cadre de chacun de ces recensements est présentée à l'annexe. Certains de ces changements ont eu des répercussions considérables sur les données.

Au recensement de 1981, on demandait aux recensés d'indiquer à quel groupe ethnique ou culturel appartenaient leurs ancêtres. Les recensés ne recevaient pas pour instruction de cocher, le cas échéant, plus d'une des nombreuses cases de réponses présentées dans le questionnaire ni n'étaient-ils encouragés à le faire. La question posée au recensement de 1986 était très différente. Cette année-là, les recensés ont été invités à préciser le ou les groupes ethniques auxquels appartenaient leurs ancêtres, puis de cocher toutes les cases appropriées. De plus, trois espaces avaient été prévus pour l'inscription de réponses en toutes lettres, comparativement à un espace seulement en 1981.

Ce changement a eu un effet important sur la taille de la population inuite. Entre 1981 et 1986, la population inuite totale a bondi de 12 380 à 18 270 personnes. Le gros de cette augmentation doit être attribué à la hausse du nombre d'Inuit ayant déclaré une ascendance mixte. En fait, entre 1981 et 1986, la population inuite ayant une ascendance mixte est passée de 2 155 à 9 060 personnes, pour un accroissement de plus de 300 %.

Comme nous l'avons déjà souligné, les caractéristiques des personnes ayant déclaré une ascendance mixte inuite et non inuite sont différentes de celles des recensés ayant une ascendance inuite uniquement. Les premiers sont, par exemple, relativement moins nombreux que les seconds à parler l'inuktitut, plus nombreux à vivre dans le Sud et ils ont, dans l'ensemble, de meilleurs revenus. Il convient donc de tenir compte de ces différences dans l'interprétation des données sur la population inuite totale.

3.2 Changements dans la façon dont les recensés ont répondu aux questions

Non seulement la question sur l'ascendance a-t-elle changé au fil des recensements, mais aussi la façon dont les gens y ont répondu. Une étude non publiée a montré qu'en Ontario en 1991, certains répondants avaient coché **toutes** les cases de réponse fournies sur le formulaire de recensement. En 1991 et en Ontario toujours, 1 595 personnes ont indiqué que leurs ancêtres appartenaient aux groupes « Inuit », « Indien de l'Amérique du Nord »

et « Métis » alors qu'en 1996, il n'y en avait aucune et en 2001, 40 seulement. Ce phénomène a donc entraîné pour 1991 un fort accroissement de la population mixte inuite et non inuite dans la province, hausse qui s'est à son tour répercutée sur les effectifs nationaux.

En résumé, si la catégorie « population inuite totale » (qui comprend les personnes ayant une ascendance inuite uniquement et celles ayant une ascendance mixte) est la plus inclusive, elle n'est pas sans comporter de lacunes. Nous invitons le lecteur à garder cette mise en garde à l'esprit lorsqu'il lira les rapports de la présente série. Parallèlement, il faut également tenir compte des différences entre les caractéristiques socioéconomiques des diverses catégories d'Inuit.

Référence

Hull, Jeremy, 2002. A Profile of the Inuit Population in Canada, 1981-1996. Rapport non publié préparé pour la Direction de la recherche stratégique et de l'analyse, Affaires indiennes et du Nord Canada. Ottawa: AINC.

Statistique Canada, 2001. Peuples autochtones du Canada - CD-rom du Recensement, n°94F0041XCB au catalogue, tableaux 97F0011XCB01046 et 97F0011XCB01054.

Annexe Questions du recensement sur l'ascendance, 1981-2001

Recensement de 1981, question sur l'ascendance

26. À quel groupe ethnique ou culturel apparteniez-vous ou vos ancêtres, à votre première arrivée sur ce continent?

(Pour plus de renseignements, consultez le guide.)

- | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------|
| <input type="checkbox"/> | Français | <input type="checkbox"/> | Autochtones |
| <input type="checkbox"/> | Anglais | <input type="checkbox"/> | Inuit |
| <input type="checkbox"/> | Irlandais | <input type="checkbox"/> | Indien inscrit |
| <input type="checkbox"/> | Écossais | <input type="checkbox"/> | Indien non inscrit |
| <input type="checkbox"/> | Allemand | <input type="checkbox"/> | Métis |
| <input type="checkbox"/> | Italien | | |
| <input type="checkbox"/> | Ukrainien | | |
| <input type="checkbox"/> | Hollandais (Néerlandais) | | |
| <input type="checkbox"/> | Polonais | | |
| <input type="checkbox"/> | Juif | | |
| <input type="checkbox"/> | Chinois | | |
| | <input type="checkbox"/> | | Autre (précisez) |

Recensement de 1986, question sur l'ascendance

17. À quel(s) groupe (s) ethnique(s) ou culturel(s) appartenez-vous ou vos ancêtres appartenaient-ils?
(Consultez le guide)

Cochez ou précisez plus d'un s'il y a lieu.

- Français
- Anglais
- Irlandais
- Écossais
- Allemand
- Italien
- Ukrainien
- Hollandais (Néerlandais)
- Polonais
- Chinois
- Juif
- Noir
- Inuit
- Indien de l'Amérique du Nord
- Métis

Autre(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s). *Par exemple, Portugais, Grec, Indien (Inde), Pakistanais, Philippin, Japonais, Vietnamien (précisez ci-dessous).*

- Autre (précisez)
- Autre (précisez)
- Autre (précisez)

Recensement de 1991, question sur l'ascendance

Origine ethnique

15. À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) les ancêtres de cette personne appartenaient-ils?

Cochez ou précisez plus d'un groupe, s'il y a lieu.

Nota :

Bien que la plupart des habitants du Canada se considèrent comme Canadiens, on recueille des renseignements sur leurs origines ancestrales depuis le recensement de 1901 afin de retracer l'évolution de la composition de la population canadienne. Ces renseignements sont nécessaires pour garantir que chacun, quel que soit son milieu ethnique ou culturel, ait une **chance égale** de participer à part entière à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays. Cette question porte donc sur les origines **ancestrales**.

Consultez le guide

Exemples d'autres groupes ethniques ou culturels : Portugais, Grec, Indien de l'Inde, Pakistanais, Philippin, Vietnamiens, Japonais, Libanais, Haïtien, etc.

- Français
- Anglais
- Allemand
- Écossais
- Italien
- Irlandais
- Ukrainien
- Chinois
- Hollandais
- Juif
- Polonais
- Noir
- Indien de l'Amérique du Nord
- Métis
- Inuit/Esquimau

Autre(s) groupes(s) ethnique(s) ou culturel(s) - Précisez

Recensement de 1996, question sur l'ascendance

Origine ethnique

17. À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) les ancêtres de cette personne appartenaient-ils?

Par exemple, Français, Anglais, Allemand, Écossais, Canadien, Irlandais, Italien, Chinois, Cri, Micmac, Métis, Inuit (Esquimau), Ukrainien, Hollandais, Indien de l'Inde, Polonais, Portugais, Juif, Haïtien, Jamaïquain, Vietnamien, Libanais, Chilien, Somalien, etc.

Précisez tous les groupes qui s'appliquent

Recensement de 2001, question sur l'ascendance

Bien que la plupart des gens au Canada se considèrent Canadiens, les renseignements sur leurs origines ancestrales qui sont recueillis depuis le recensement de 1901 permettent de rendre compte de l'évolution de la composition de la population diverse du Canada. Cette question porte donc sur les **origines des ancêtres de la personne**.

17. À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) les **ancêtres** de cette personne appartenaient-ils?

Par exemple, Canadien, Français, Anglais, Chinois, Italien, Allemand, Écossais, Irlandais, Cri, Micmac, Métis, Inuit (Esquimau), Indien de l'Inde, Ukrainien, Hollandais, Polonais, Portugais, Philippin, Juif, Grec, Jamaïquain, Vietnamien, Libanais, Chilien, Somalien, etc.

Précisez tous les groupes qui s'appliquent.

19	<input type="text"/>
20	<input type="text"/>
21	<input type="text"/>
22	<input type="text"/>